

CR Auvergne-Rhône-Alpes

Un carnet de voyage, pour favoriser l'autonomie dans les transports collectifs régionaux

Le problème

Les personnes souffrant d'un handicap cognitif, psychique ou mental rencontrent de très grandes difficultés pour utiliser les transports en commun dans toutes les étapes de leur voyage. Ce handicap invisible mais touchant un très grand nombre de personnes n'est pas pris en compte par les opérations relevant des Schémas directeurs d'accessibilité. Cette situation constitue un frein considérable dans leur vie quotidienne. Chacun peut être concerné par ce handicap et cette restriction d'autonomie, notamment en lien avec l'âge.

Votre solution innovante

Pour les déplacements dans le réseau « Cars Région » et dans les TER, un carnet de voyage pédagogique, personnalisable, facilement transportable et discret, décrit précisément toutes les actions à réaliser à chaque étape du parcours.

Les objectifs

Favoriser l'autonomie des personnes souffrant de handicap cognitif, psychique ou mental,

L'histoire de l'action innovante

- **Qui**

La Région avec des associations (ADAPEI 74, FNATH UNAPEI Pays d'Allier, CDIPH...) des professionnels des établissements médicoéducatifs (éducateurs, ergothérapeutes, psychologues) des aidants familiaux et les services de mobilité de la Région.

- **Pour qui**

Les personnes souffrant d'un handicap cognitif, psychique ou mental

- **Quoi et quand**

L'idée du projet est née des réflexions conduites par un groupe de travail axé sur la prise en compte du handicap cognitif animé par la Région.

Le projet a été entièrement coconstruit de septembre 2020 à octobre 2021 avec tous les partenaires.

La méthode développée a été pragmatique et participative.

La conception et l'élaboration des carnets ont été réalisées dans le cadre d'ateliers participatifs, avec l'utilisation de logiciels adaptés pendant la crise sanitaire.

Le projet a fait également l'objet d'expérimentations avec des personnes en situation de handicap qui ont été volontaires pour tester les prototypes de carnet de voyage en prenant le train ou le car et pour réaliser les séances photos et vidéos permettant d'illustrer le carnet. Les transporteurs autocaristes et la SNCF (TER et Gares & connexions) ont apporté leur concours tout au long de la conception.

Pour l'ensemble de la démarche, la Région était accompagnée d'un prestataire spécialisé dans la communication dédiée aux personnes avec des spécificités cognitives, psychiques ou mentales.

Le carnet de voyage est un guide illustré comme un album photo, lisible et facile à comprendre grâce à l'association des photos et d'un commentaire simple et sans ambiguïté (méthode FALC certifiée) qui s'adapte à la situation de chacun.

Imprimé au format de poche, il est facilement transportable et reste discret.

Trois types de carnet sont disponibles :

- Un carnet entièrement personnalisable grâce à deux catalogues de photos avec légendes à découper et à coller,
- Un carnet prérempli, pour des personnes déjà plus autonomes, avec des photos et des textes présélectionnés, [Carnet-de-voyages-pre-rempli.pdf](#)
- Un carnet numérique, consultable en ligne sur Internet, contenant des vidéos tutoriels pour neuf actions plus complexes ou potentiellement stressantes à réaliser, [Carnet De Voyage Numérique \(calameo.com\)](#)

Parallèlement à la réalisation du carnet de voyage et avec la même méthode de travail, des recommandations ont été élaborées pour adapter la signalétique et les supports d'information du réseau « Cars Région » : tête de poteau d'arrêt de cars avec encart spécifique « action à faire à l'arrêt » dans le même esprit que le carnet de voyage, fiches horaires, pages transport des sites internet. Les nouvelles têtes de poteau sont en cours de déploiement dans le réseau « Cars Région ».

Les moyens humains et financiers :

Le budget total de l'opération s'élève à 50 000 € pris en charge en totalité par la Région incluant la conception, la reprographie, la diffusion et la promotion de l'outil.

Cet outil ne génère aucune dépense particulière pour les utilisateurs et leurs aidants.

L'évaluation de l'innovation :

Présentés fin 2021 et diffusés en début d'année 2022 à 1250 établissements spécialisés et aux associations PMR, les premiers retours sont positifs et l'évaluation de l'outil se fera au cours des instances de concertation sur la prise en compte du Handicap dans les transports régionaux et dans le cadre du groupe de travail sur le handicap cognitif.

Mots clés : Mobilités - Handicap - Communication